

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Défense Nationale  
Direction du Service Social

**MISE EN DEMEURE N°01  
(Publiable)**

**EURL CHEMLAL CONFECTION BOUNNETERIE**, dont le siège social est situé à RUE AHMED MEGHARBI N° 58 WILAYA DE BLIDA, titulaire du Contrat N° 11/2024, notifié du 16/02/2025, à l'acquisition de mobilier au profit des structures d'accueil, de repos et de loisirs de l'ANP, et compte tenu de :

- Retard dans les délais d'attribution des équipements ;
- N'a pas honorée ses engagements contractuels.

Compte tenu de l'expiration des délais contractuels, l'entreprise est mise en demeure N°01, dans un délai de Huit (08) jours, à compter de la date de réception de cette mise en demeure, pour la levée de ces carences ;

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la Direction du Service Social, procédera à la l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.